



Remises de peines et parloirs

Par **Angel88.**, le **27/01/2024** à **10:58**

Bonjour

Mon conjoint a pris 10 mois ferme et 8 mois de sursis avec mise à l'épreuve de deux ans et interdiction de contact avec moi pour violences conjugales

A quelle remise de peine peut t il prétendre et peut t elle être aménageable et comment obtenir un parloir puisque l'interdiction de contact est suspendue pendant l'incarcération et sera effective à la sortie.

Il est incarcéré depuis le 17 janvier 2023 pour 10 mois quand peut-il sortir svp aidez moi.

Merci.

Texte revu et corrigé par modération

Par **youris**, le **27/01/2024** à **12:20**

bonjour,

donc vous êtes pressé de retrouver votre conjoint violent,sachant qu'en 2023, 118 femmes ont été tuées par leur conjoint.

au vu de ce nombre, les juges d'application des peines ne veulent pas prendre la responsabilité de remettre en liberté un conjoint violent avant la fin de sa peine.

un conjoint violent recommence toujours.

salutations

Par **jodelariege**, le **27/01/2024** à **12:25**

bonjour

"quand peut-il sortir svp aidez moi" vous etes pressée de vous faire battre à nouveau?

je suis d'accord avec youris et la seule façon de vous aider est de vous dire de profiter de l'incarcération de votre boureau pour vous en separer ,le quitter,sauver votre peau/votre vie